

Compte-rendu du Conseil de Faculté du 30 avril 2020

Élus présents : Alain AYERBE, Geremia COMETTI, Philippe CORDAZZO, Salomé DEBOOS, Catherine DELCROIX, Nalini FURST, Philippe HAMMAN, Judicaël JUGE, Anne-Sophie LAMINE, Elena LANDMANN, Elise MARSICANO, Geoffrey POITOU, Roger SOME, Maurice WINTZ

Élus excusés : Catherine BOISSON, Frédéric BAUER, Marcel BAUER, Catherine ZUBER

Procurations : C.Boisson à Mme Delcroix

Invitée : Clarisse MAIGRET

Invités permanents : Nicolas AMADIO, Marie BALAS, Catherine LÉOPOLD

Invités permanents excusés : Maurice CARREZ, Marie DE LASALLE, Pascal HINTERMEYER

Président de séance : Jean-Daniel BOYER, Doyen

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 9 janvier 2020

1. Point d'information : Modification des MECC pour la session 2, des semestres 1 et 2 de l'année 2019-2020 (à valider éventuellement début mai par vote électronique)
2. Vote des MECC 2020-2021
3. Licence Sciences pour la Santé
 - Point sur la Licence Sciences sociales pour la santé et sur les moyens obtenus
 - MECC
 - Fiches de postes L1 sciences pour la santé – 2 MCF
 - Question relative à la création d'un institut transdisciplinaire
4. Concours enseignants/chercheurs : point sur les comités des 4 postes MCF en mai et juin prochain
5. Composition du comité des experts 2020
6. Information : renouvellement des PAST
7. Profil des ATER
8. Commission scientifique
9. Point budget 2019
10. Référentiel : la dotation des 1013 hetd pourront être ventilées aux enseignants-chercheurs (sans déduction d'heures suite à la maîtrise des coûts de nos cursus)
11. Divers :
 - une fiche de poste EUR – Démographie
 - demande de délégation INRA de Laurence Granchamp

Conseil restreint aux enseignants-chercheurs HDR élus :

Éméritat

Conseil restreint aux enseignants élus :

Demande de délégation INRA de Laurence Granchamp

M. Boyer salue les membres du conseil.

Il commence par indiquer que les conseils de faculté du 5 et 19 mars n'ont pas pu se tenir ; pour celui du 5 mars suite à la mobilisation des enseignants et pour celui du 19 mars suite au confinement lié au Covid19.

Puis il expose le problème de la continuité pédagogique et des modalités d'examen à mettre en place.

Avant de commencer l'ordre du jour, il propose de mettre au vote quelques mots pour saluer l'engagement du personnel administratif :

La Faculté des Sciences sociales remercie ses personnels administratifs pour leur contribution au maintien de la continuité pédagogique et du service public au cours de la période de confinement.

Approuvé à l'unanimité.

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 9 janvier 2020

Le compte-rendu du conseil de faculté du 9 janvier est approuvé à l'unanimité.

2. Point d'information : Modification des MECC pour la session 2, des semestres 1 et 2 de l'année 2019-2020 :

M. Boyer explique qu'il pourrait y avoir un double jury : le 18 juin et le 9 juillet.

Des discussions s'engagent sur ces deux jurys :

- il faudra prévenir les étudiants sur ces deux dates qui seront votées au CF du 7 mai
- prévoir des cas par cas pour des cas difficiles
- gérer le problème des stages : les stages devront se faire en télétravail et pas de terrain suite au Covid (le dé-confinement étant pour le mieux fin mai début juin en Alsace)

M. Boyer va faire la demande en central pour avoir un cadrage plus précis pour les stages.

Vote des MECC 2020-2021

Les MECC de 2020/2021 seront présentées au conseil de faculté du 7 mai compte tenu du fait que le lien Seafire était inactif.

3. Licence Sciences pour la Santé

- Point sur la Licence Sciences sociales pour la santé et sur les moyens obtenus

La maquette sciences sociales et les MECC de la Licence sciences pour la santé :

M. Boyer présente la partie sciences sociales de la maquette de 1^{ère} année licence de sciences pour la santé et les MECC.

Approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions.

M. Boyer fait un point sur les demandes de moyens qui ont été obtenus à la fois en termes de postes et d'heures complémentaires pour cette première année du parcours.

Certains cours de première année seront dédoublés et ouverts aux étudiants des autres composantes.

- Fiches de postes L1 sciences pour la santé – 2 MCF

La Faculté a obtenu la création de deux supports de postes de MCF Sciences sociales de la santé qui seront mis au concours à l'été 2020 pour une prise de fonction à l'automne 2020. Les deux postes seront adossés au laboratoire SAGE. Les supports ont été votés par le CA.

Mme Delcroix conteste le fait que ces deux postes ont été rattachés au laboratoire SAGE. M. Boyer répond que le fléchage de ces deux postes est lié à une stratégie d'ensemble exposée dans le document de demande de moyens pour ce parcours. Les enseignants sont recrutés pour encadrer la première année de Licence. Ils devront travailler en étroite collaboration avec l'équipe du DHVS de SAGE qui s'occupe des enseignements de SHS dans les transversaux de médecine. Ce travail conjoint devrait permettre une collaboration forte au niveau des contenus des enseignements transversaux SHS médecine et des enseignements en Sciences sociales avec échanges de services comme l'indique le document envoyé.

Cette collaboration étroite devrait de ce fait permettre aux étudiants du parcours d'avoir davantage de chances de réussir les oraux d'entrée en DFG2 (2^{ème} année de médecine). Flécher un des supports sur le laboratoire DynamE aurait isolé la personne recrutée. Elle n'aurait eu aucun sens au niveau stratégique ou même pédagogique.

Par ailleurs, M. Boyer rappelle que ce projet a été initié et porté de concert avec M. Bonah du DHVS.

Mme Delcroix renchérit en disant que cette thématique existe aussi au laboratoire DynamE.

- Question relative à la création d'un institut transdisciplinaire

M. Boyer explique que la Licence Sciences sociales/Sciences pour la santé pose la question de la création d'un institut transdisciplinaire qui devra être discuté ultérieurement. Il pourrait permettre d'englober les équipes pédagogiques de la Licence pour la santé, d'éthique, et du parcours renforcé en sciences humaines. Ceci permettrait notamment d'intégrer davantage le CEERE à la Faculté et au laboratoire DynamE.

4. Concours enseignants/chercheurs : point sur les comités des 4 postes MCF en mai et juin prochains :

Mme Balas présente le comité pour le recrutement sur le support sociologie des religions - Islam en Europe et énonce les membres de ce comité.

Mmes Béraud, Rousselet ; MM. Dufoix, Hamman, Laacher, Rogozinski : PR

Mmes Fadil, Torrekens, Boisliveau, Pian et Balas et M. Beaugé : MCF

Le nombre de candidats est de 33.

1^{ère} réunion : mercredi 6 mai en visioconférence

2^{ème} réunion : mardi 2 juin en visioconférence

Coordinateur : Marie BALAS Président : Philippe HAMMAN

M. Cometti présente le comité pour le recrutement sur le support l'ethnologie générale/Patrimoines matériels et immatériels – enjeux politiques, économiques, juridiques et environnementaux et énonce les membres de ce comité.
Mmes Emperaire, Hertz, Vapnarsky, Lamine, MM.Somé, Beauchez : PR
Mmes De Largy Healy, Arango, Teboul MM.Adell, Isnart, Cometti : MCF

Le nombre de candidats est de 64.

1^{ère} réunion : lundi 11 mai en visioconférence

2^{ème} réunion : mardi 2 juin en visioconférence

Coordinateur : Geremia COMETTI Président : Nicolas ADELL

M. Cordazzo présente le comité pour les deux recrutements sur les supports sciences sociales de la santé qui se déroulera le 19 juin pour la 1^{ère} réunion et le 3 juillet pour l'audition des candidats retenus. Il y aura 16 membres pour ce comité.

5. Composition du comité des experts scientifiques 2020 :

M. Hamman présente les membres du comité d'experts scientifiques suite aux élections partielles du 20 février 2020.

Un équilibre est trouvé entre les instituts, les labos et la parité Hommes Femmes.

Président : Philippe HAMMAN, Vice-présidente : Anaïk PIAN

PROFESSEURS DES UNIVERSITES :

Élu.e.s :

M. Philippe CORDAZZO (démographie)

Mme Catherine DELCROIX (CERIS)

Mme Nicoletta DIASIO (polémologie)

M. Philippe HAMMAN (urbanisme)

Mme Anne-Sophie LAMINE (sociologie)

M. Roger SOME (ethnologie)

Nommé :

M. Didier BRETON (démographie)

MAITRES DE CONFERENCES

Élu.e.s :

M. Patrick COLIN (polémologie)

M. Geremia COMETTI (ethnologie)

Mme Alice DEBAUCHE (sociologie)

Mme Bénédicte GERARD (démographie)

Mme Anaïk PIAN (CERIS)

M. Maurice WINTZ (urbanisme)

Nommée :

Mme Marie BALAS (sociologie)

6. Information : renouvellement des PAST :

M. Hamman, président du comité des experts, explique que le renouvellement des PAST concerne cette année M. Jean Zoungrana en place dans la composante depuis 1998 et Mme Valérie WOLFF en place depuis 2008.

Il propose, en fonction de la délibération qui sera celle du Comité des experts, que les deux candidats puissent être classés, comme habituellement, à un échelon supérieur. Ce peut être le cas pour Mme Wolff.

M. Hamman note néanmoins que ce reclassement aura malheureusement très peu d'effet sur la rémunération de M. Zoungrana, qui, en regard de son engagement de long terme, ne pourra espérer gagner que 9 euros bruts de plus par mois, atteignant désormais l'échelon sommital.

M. Wintz suggère que, compte tenu de son fort investissement, notamment dans le Deust Médiations citoyennes depuis sa création, et de ses compétences pédagogiques et d'encadrement collectif, la Faculté puisse demander la requalification de son support en MCF, étant donné en outre que M. Zoungrana est docteur, publie et poursuit des activités régulières de recherche.

Pour la requalification en MCF, M. Boyer se renseignera auprès des RH pour savoir si cela est possible.

Le comité d'experts va se réunir le 4 mai prochain pour le traitement des dossiers de renouvellement des deux collègues PAST. Les conclusions du comité seront présentées au conseil de faculté du 7 mai prochain.

7. Profil des ATER :

M. Boyer indique que la Faculté a obtenu 3 supports d'ATER cette année. Suite à des échanges avec les directeurs d'institut, il propose de les flécher :

- Sociologie générale/ Sociologie des conflits et de l'intervention sociale
- Sociologie générale / sociologie urbaine
- Démographie et méthodes quantitatives

en sachant que les ATER devront intervenir davantage en L1/L2 que les années précédentes.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

8. Commission scientifique :

Le document envoyé fait état de la commission de janvier 2020. M. Hamman explique que les moyens attribués n'ont peut-être pas tous été dépensés car le confinement n'a sans doute pas permis de mettre telle ou telle action en œuvre.

Il demande que le conseil de faculté émette un vote formel sur deux points :

- report des actions qui n'auront pas pu avoir lieu durant le confinement tout en maintenant l'utilisation des fonds en 2020
- utilisation des fonds pour l'objet prévu au départ

Le conseil vote pour à l'unanimité.

9. Point budget 2019 :

Mme Furst explique que le document envoyé fait état du budget de la faculté tel qu'il a été voté en séance du 14 novembre 2019. M. Somé fait remarquer que le budget ainsi voté accorde des montants aux instituts qui doivent pourtant assurer des frais en enseignement ; ce qui est anormal à ses yeux ; l'enseignement devant être financé par la faculté et non pas par les instituts. Il déclare se soumettre au résultat du vote du conseil mais a tenu à formuler la remarque.

10. Référentiel

M. Boyer indique que la dotation des 1013 htd pourra être entièrement ventilée aux enseignants-chercheurs (sans déduction d'heures suite à la maîtrise des coûts de nos cursus). Mme Marsicano indique que dans la répartition des heures référentiel, il faudrait intégrer des heures pour la personne en charge du dispositif « oui si ».

M. Boyer prend acte et le fera voter en conseil de faculté de juin prochain.

11. Divers :

Fiche de poste EUR – Démographie :

M. Ayerbe présente le profil du poste de démographie qui est entièrement pris en charge financièrement pour 3 ans par l'EUR.

Mme Maigret revient sur les MECC. Elle indique que lors du conseil de Faculté du 7 mai, il faudra regarder ces MECC de près. Elle souligne que la règle selon laquelle l'absence dans les TD plus de 3 fois valant défaillance pour les étudiants sera dorénavant imposée par le texte gérant les examens.

Conseil restreint aux enseignants élus :

Demande de délégation INRA de Laurence Granchamp

Monsieur Boyer présente la demande de délégation en souhaitant un avis du conseil de Faculté restreint. Il souligne que si l'ensemble des demandes de CRCT ou délégation était obtenu, nous risquerions d'avoir quelques problèmes pour assurer, certains cours ou TD l'année prochaine, notamment en première et deuxième année comme ce qui s'est passé en 2019-2020 avec un début d'année compliqué. Il rappelle qu'il a eu beaucoup de mal à trouver des intervenants pour les TD et qu'à titre personnel il a dû faire 130 HTD complémentaires. Les membres du conseil restreint rappellent que les CRCT ou délégations sont un droit. Ils proposent donc que les enseignants titulaires soient davantage solidaires pour faire face aux besoins pédagogiques de la composante. M. Boyer se dit en accord avec cette option et ne manquera pas de les solliciter si besoin.

Conseil restreint aux enseignants-chercheurs HDR élus :

Éméritat

Après discussions sur les dossiers présentés, le conseil restreint a voté pour à l'unanimité sur la reconduction des demandes présentées par les collègues émérites ; Mme Guth, MM. Raphaël, Blanc et De Montlibert.

La séance est levée à 18h35